



Le droit à l'accident de travail des sans papiers

Par **gr1166**, le **13/03/2010** à **17:52**

Bonjour,
JE SUIS UNE FEMME QUI VIS EN FRANCE DEPUIS PLUS DE NEUF ANS ET QUI A TRAVAILLER POUR UNE ENTREPRISE 5 ANS ET J'AI SUBIT UN ACCIDENT DE TRAVAIL QUI MA COUT2 MES DEUX JAMBES ET UN TRAUMATISME PSYCOLOGIQUE ET UNE IMOBILITE presque totale, et un licenciement par le patron pour non renouvellement de ma carte de séjour, et la sécurité sociale ma debouté de tout mes droits sans cause valable, je vous prie de me donner un petite espoire et aider moi avec un conseil merci

Par **mecagleliban**, le **14/03/2010** à **17:34**

Bonjour
pourquoi la préfecture n'a pas renouvelé votre titre de séjour??